

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

ABONNEMENT.  
Pour l'année..... 12s-6d.  
six mois..... 6s-3d.  
(payable d'avance.)  
non compris les frais de  
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, écr. 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry, No. 14.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.  
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIS DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.  
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.  
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.  
Au-dessus de dix lignes 1d. la ligne.  
Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.  
Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU & CIE., Rue Ste. Famille, Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry No. 14.

Québec, Lundi, 14 Aout, 1848.

### PENSÉES

## Sur le Christianisme.

PAR M. DROZ.

### UTILITÉ SOCIALE DU CHRISTIANISME.

XXXIX.—La classe nombreuse voudrait que son sort devint meilleur ; rien n'est plus naturel, et tout honnête homme doit seconder un vœu si légitime. Mais, pour le réaliser, lorsqu'on propose de donner aux ouvriers les droits politiques dont ils n'ont que faire, de les convoquer à des assemblées où ils perdraient leur temps, et qu'au lieu de les instruire des vérités pratiques, on leur débite d'absurdes théories, je me rappelle la mystification du pauvre Poin-sinet, qui demandait qu'on lui apprit l'anglais, et à qui l'on enseigna le bas breton.

XL.—Rendre l'aisance générale est le but de l'économie politique ; mais ceux qui cultivent cette belle partie des connaissances humaines, doivent avouer hautement l'impossibilité que leur science achève seule ce grand œuvre. Pour l'accomplir, il faut que la morale opère de telles améliorations dans la société, que deux classes d'hommes disparaissent. L'une se compose de ces ouvriers qui, livrés à la débauche, rentrent ivres chez eux, injurient, battent leurs femmes, leurs enfants, qu'ils préparent ainsi à partager un jour leur dégradation. L'autre classe est celle de ces fabricants qui ne voient dans les ouvriers que des machines travaillantes, et qui rient ou s'emportent lorsqu'on leur parle de devoirs à remplir envers leurs semblables. Sous l'influence chrétienne, une de ces classes aurait de l'ordre, et l'autre des sentiments paternels.

En attendant, et pour hâter l'époque où se ranimera cette influence tutélaire, que l'opinion publique flétrisse tout manufacturier sans morale et sans âme, que la législation lui impose les devoirs dont il affiche le dédain, qu'elle soit moins indulgente pour les vices des ouvriers, qu'elle en combatte les causes, et surtout qu'elle veille à l'éducation des enfants du pauvre.

XLI.—Certaines gens veulent faire de la classe ignorante un marchepied qui serve à leur fortune industrielle ou politique ; mais il est aussi des hommes qui s'occupent de relever cette classe, et déjà les diverses institutions formées par leurs soins commencent à présenter un ensemble digne d'intérêt. Les enfants sont recueillis dans des salles d'asile ; ils peuvent ensuite passer dans des écoles ouvertes à tous ; la conduite de quelques bons élèves est récompensée par des brevets d'apprentissage ; on les surveille chez leurs maîtres. Quand ils sont en état de gagner leur vie, telle institution prévoyante leur offre les moyens d'accroître de petites épargnes ; telle autre leur apprend à s'associer pour s'entraider dans les jours difficiles. Plusieurs grands établissements d'industrie sont dirigés avec une sagesse qui doit les faire citer pour modèles. Si vous visitez, dans le Haut-Rhin, la belle manufacture de Wesserling, qui réunit trois mille ouvriers, vous rapporterez, comme moi, un attendrissant souvenir de la vertu des hommes qui font régner les mœurs, l'aisance et le bonheur dans cette grande famille confiée par la Providence à leurs soins.

Les divers bienfaits dont je viens de parler ne sont pas assez répandus ; nos écoles offrent moins d'éducation que d'instruction ; il y a pour longtemps encore à propager, à perfectionner ; mais une éternelle loi ne permet d'obtenir qu'avec lenteur les réformes salutaires. Persévérez, amis du bien : il y a de l'impiété dans le découragement. (1)

(1) Nous recommandons ce numéro aux méditations de tous nos représentants et à l'attention des membres du haut clergé.

La fabrique n'a en elle-même rien de moins moral que la ferme, et l'agriculture n'est pas une voie plus sûre de salut que l'industrie ; nous ne voyons pas où l'on trouverait à prôner justement les campagnes au détriment des villes.

Mais les mœurs des chefs d'entreprises, mais la moralité des travailleurs n'occupent pas assez nos législateurs. L'état actuel d'anarchie où se trouvent notre commerce et notre industrie a laissé place à toutes les passions mauvaises ; extirper les vices qui s'y sont glissés à la faveur de la fausse maxime de la concurrence illimitée, améliorer le sort de la classe ouvrière, réunir les efforts des hommes intelligents et actifs. C'est là travailler à la fois à l'extension de la richesse nationale et à l'accroissement de la religion.

XLII.—Il est aisé de tracer une utopie ; cette œuvre éphémère n'exige ni talents distingués, ni connaissances sérieuses ; on peut, avec de l'imagination, prolonger un pareil travail jusqu'à ce que la main soit fatiguée d'écrire. Une utopie est un roman où l'on se dispense de reproduire les mœurs, les caractères, les passions, avec fidélité, et qui ne peut avoir d'autre intérêt que celui d'un conte sans vraisemblance.

Lorsque le novateur écrit un plan, tout va bien ; mais lorsqu'on essaye d'exécuter ce plan, ses vices se révèlent. Fussent-ils moins nombreux, il y aurait encore à vaincre une énorme difficulté, celle d'obtenir que les hommes consentent à changer leurs habitudes et leurs usages.

J'offrirai un moyen de lever cette difficulté, et de réaliser les plus hardis projets, pourvu que leurs auteurs remplissent deux conditions. L'une, c'est que ces projets ne contiendront rien qui blesse les croyances chrétiennes ; l'autre, c'est qu'ils auront une utilité réelle.

Ces deux conditions remplies, je dis avec assurance : Adressez-vous à des chrétiens ; prouvez-leur l'utilité de votre plan, et faites-leur sentir quelle heureuse manière ce serait d'honorer Dieu, que de concourir à former une petite société qui, par le bonheur dont on la verrait jouir, disposerait les hommes à la prendre pour modèle. Me demande-t-on où l'on trouvera ces chrétiens dévoués ? Je réponds nettement : Si vous ne croyez pas, votre voix sera mensongère, vous tenterez une jonglerie, vous ne séduirez personne. Si vous croyez, vous trouverez des hommes qui vous comprendront, parce que leur foi sera la vôtre ; et vous verrez combien ceux-là auront, pour vous seconder, de douceur et de force, d'activité et de persévérance.

En général, les novateurs modernes reconnaissent l'utilité de la religion pour opérer de grandes réformes ; mais la plupart voudraient imposer de nouvelles croyances au genre humain. Ils ne voient pas le ridicule de ces religions fabriquées de

main d'homme, qui ne peuvent obtenir le respect, ni des gens religieux, ni des incrédules. On fait honneur à ces religions, si l'on dit qu'elles sont en morale ce que sont dans les beaux-arts les parodies et les caricatures.

Il y a peu d'années, je ne sais quel auteur proposa, pour nous régénérer, le *néo-christianisme*. Les prétendues réformateurs qui, au seizième siècle, ont opéré une si grande révolution, avaient plus de sens ; ils accusèrent le Catholicisme d'avoir altéré la religion chrétienne, et déclarèrent qu'ils retournaient à la croyance et aux usages de la primitive Eglise. On conçoit qu'un tel langage ait entraîné beaucoup d'hommes, et même qu'il ait fait illusion sur des esprits distingués ; mais il y a trop de naïveté à proposer un *néo-christianisme*, expression qui, fidèlement traduite, signifie un christianisme qui n'est pas le Christianisme.

## FEUILLETON LITTÉRAIRE.

### CHATEAUBRIAND.

(Suite.)

Le 10, on arrive pour déjeuner à un charmant village nommé Souseverlé ; à cinq cents pas coule une rivière ; au-delà de cette rivière, s'étend une plaine magnifique.

Cette rivière, dit le guide, c'est le Soussonherli, c'est-à-dire la rivière des buffles d'eau ; cette plaine est une plaine, elle n'a pas de nom.

Le guide se trompe : cette rivière, c'est le Granique ; cette plaine inconnue est la plaine de la Mysie.

— Oh ! dit le poète, qu'elle est donc la Magie de la gloire ? Un voyageur va traverser un fleuve qui n'a rien de remarquable. On lui dit que le fleuve se nomme le Soussonherli. Il passe et continue sa route. Mais si quelqu'un lui crie : C'est le Granique, il recule, ouvre des yeux étonnés, demeure le regard attaché sur le cours de l'eau ; comme si cette eau avait un pouvoir magique ou comme si quelque voix extraordinaire se faisait entendre sur la rive.

— Et cependant c'est un seul homme qui immortalise ainsi un petit fleuve dans un désert.

— Oui, cela est ainsi, poète, et Dieu veut que cela soit ainsi, Dieu veut, et glorifiez-en Dieu, Dieu veut que ce qui fut véritablement grand, grandisse toujours.

C'est un homme qui a immortalisé ainsi un petit fleuve dans un désert et cet homme est Alexandre.

Le voyageur continue sa route. Il retrouvera ailleurs les souvenirs qu'il emporte.

Il s'embarque pour gagner la mer, sur la rivière de la Mikalitzza, peut-être la Rhindaque, peut-être le Lycus.— Celle-là n'a pas eu d'Alexandre pour lui donner un nom éternel.

On approche de la mer,—des cygnes voguent devant la barque, des hérons vont chercher à terre leur retraite accoutumée.— Cela rappelle au voyageur les fleuves et les scènes de l'Amérique, lorsque, quittant le soir son canot d'écorce, il allumait le feu sur un rivage inconnu.

On atteint la mer, on laisse à droite les côtes d'Anatolie, on navigue au milieu du brouillard, puis tout à coup le vent du nord se lève, et l'on se trouve en face de Constantinople, ou plutôt en face de trois villes : Galata, Constantinople, Scutari.

Notre ambassadeur à Constantinople est Sébastiani, le premier Français qui ait parlé à un sultan l'épée au côté. L'absence des femmes, le manque de voitures et les bandes de chiens sans maîtres sont les trois choses qui frappent le voyageur lorsqu'il met le pied dans la capitale de la barbarie.

Puis son second étonnement, c'est le silence. Point de cloches, point de bruit de charrettes, point de métiers à marteaux, point de cris dans les rues. Chacun passe grave et muet ; la foule se tait comme si elle avait peur que sa parole ne la dénonce au maître qui a sur elle le droit de vie et de mort. Sans cesse on passe d'un bazar à un cimetière, comme si la vie tout entière des Turcs était enfermée dans ces trois mots : vendre, acheter, mourir. M. Sébastiani reçut M. de Chateaubriand comme autrefois nos ambassadeurs recevaient leurs compatriotes. Il se mit, lui, ses aides-de-camp et sa bourse, à la disposition du voyageur.

Mais le voyageur est comme Attila, il va où Dieu le pousse, c'est-à-dire au tombeau sacré.

Il y avait en ce moment à Constantinople une députation des pères de la Terre-Sainte, qui étaient venus demander la protection de l'ambassadeur de France contre les commandants de Jérusalem. Ils donnèrent à M. de Chateaubriand des lettres de recommandation pour Jaffa.

Il y avait en ce moment en rade le bâtiment qui porte les pèlerins grecs en Syrie. Le voyageur fit marché avec le capitaine, à la condition qu'il lui laisserait prendre terre à Troie, et s'embarqua.

Où traversa rapidement la mer de Marmara ; on rasa les promontoires de Sestos et d'Abidos, dont quinze ans plus tard Byron, comme un autre Léandre, devait franchir l'intervalle à la nage. On arriva en face d'un haut promontoire dominé par neuf moulins : c'était le cap Sigée. Au pied du cap, on voyait les deux tombeaux

d'Achille et de Patrocle ; l'embouchure du Simois ; au fond, la chaîne du mont Ida ; en face de la proue du bâtiment, Tenedos. Il était décidé que M. de Chateaubriand ne verrait pas Troie, ou plutôt les champs où fut Troie, comme dit Virgile, Malgré le traité, le capitaine se refusait à descendre le voyageur à terre. Le patron voulait doubler avant la nuit la pointe de Lesbos, où naquit Sapho, où vint rouler la tête d'Orphée, en répétant : Eurydice ! Eurydice ! On mouilla au port de Tchesmé, où, cent quatre-vingt-quatorze ans avant Jésus-Christ, les Romains brûlèrent la flotte d'Antiochus ; où, dix-sept cent soixante-dix ans après, le comte Orloff brûla celle des Turcs. On attendait les pèlerins de Chio.

Ils arrivèrent au nombre de seize. On leva l'ancre, on passa entre Nicaria et Samos, on s'engagea dans le canal des Sporades, on atteignit Rhodes, où demeura le jeune Tibère ; Rhodes, prise par les califes en 647, par les Vénitiens en 1203, par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1204, par Soliman en 1522.

Rhodes, avec sa rue des chevaliers, bordée de maisons gothiques, avec ses devises et ses écussons fleurdelisés ? Rhodes était pour le voyageur un souvenir de la patrie, une petite France.

.....*Parvam Trojam simulata que magnis Pergama.*

En quittant Rhodes, on se perdit pour ne se retrouver qu'à Chypre ; chacun se désespérait. Nul n'était assez savant pour prendre la hauteur et pour diriger le bâtiment. Il y avait autant de chances, la terre une fois perdue de vue, pour aborder à Alexandrie ou à Tunis qu'à Jaffa. Seulement, avant d'arriver de l'autre côté de la Méditerranée, on aurait dix fois le temps de mourir de faim.

Une hirondelle se repose sur le bâtiment ; l'hirondelle rappelle au poète les jours de son enfance et ceux de sa jeunesse, l'étang de Combourg et le lac Erié, et le poète ne pense plus au danger, le poète rêve, le poète oublie, le poète est heureux. Pendant ce temps, Dieu, qui aime les hirondelles et les poètes, pousse le bâtiment avec la main. On crie : Terre ! terre, et cette terre, c'est le Carmel ! Encore une terre nouvelle. Celle-ci c'est celle de Godefroy de Bouillon, de Raymond de Saint-Gilles, de Philippe-Auguste, de Richard Cœur-de-Lyon et de Saint Louis. La dernière terre qu'on aperçoit à gauche, c'est Tyr ; la première qu'on aperçoit à droite, c'est Jaffa. Jaffa, l'ancienne Joppé : Joppé veut dire belle, Jaffa ne veut rien dire. Pourquoi donc presque toujours, villes et femmes changent-elles un nom qui dit quelque chose contre un nom qui ne dit rien ?

C'est à Joppé que Noé entra dans

l'arche et qu'il entra dans la tombe ; c'est à Joppé qu'arriva l'aventure merveilleuse de Persée ; c'est près de Joppé que Pausanias a vu la fontaine où Persée lava le sang dont il était couvert, et saint Jérôme, la pierre et l'anneau où Andromède fut attachée ; c'est à Joppé qu'aborderet les flottes d'Hiram, chargées de cèdres pour le temple ; c'est à Joppé que s'embarqua le prophète Jonas fuyant devant la face du Seigneur ; c'est à Joppé enfin, qui s'appelle alors Jassa, que la femme de saint Louis accouche d'une fille nommée Blanche, et que, comme contre-coup à cet heureux événement, il apprend la mort de sa mère qui s'appelle Blanche aussi.

On descendit à Jassa. Les lettres du voyageur produisaient leur effet. Trois religieux vinrent le chercher à bord, l'installèrent dans une cellule où il avait de l'eau fraîche et du linge blanc, ce premier besoin de l'homme du monde ; de l'encre et du papier, ce premier besoin du poète.

La nuit vint, et au lieu de prendre ce repos dont il a si grand besoin, le voyageur passe une partie de la nuit à contempler cette mer de Tyr que les Hébreux, dans leur ignorance, appelaient la grande mer ; qui porta les flottes du roi-prophète, quand elles allaient chercher les cèdres du Liban ; cette mer où, dit Isaïe, Léviathan laisse des traces comme des abîmes ; cette mer à qui le seigneur donna des barrières et des ports ; cette mer qui vit Dieu et s'enfuit. M. de Chateaubriand resta cinq jours à Jassa, puis il part, traverse la plaine de Laron, si belle et si odorante, selon l'écriture, où les roses sont toujours en fleurs comme à Pæstum, où la mère de Constantin creusa un puits, où Saint-Joseph, la Vierge et l'Enfant-Jésus firent une halte d'une heure lorsqu'ils furent en Egypte.

A Rama, M. de Chateaubriand trouve un drogman du couvent de Jérusalem, que le gardien envoya au-devant de lui. Là on prend une escorte, c'est le fameux Abou-Gash qui la commande ; de 1806 à 1835, c'est lui qui a escorté tous les voyageurs. En 1830, comme sa vue baissait, il me fit demander, par un ami commun, une lunette d'approche et des pistolets à piston ; en 1836, je m'informai de lui à Ibrahim-Pacha : depuis dix ans, Ibrahim-Pacha l'avait fait mettre aux galères.

A une demi-lieue de Rama, où Rachel mourut sans être consolée, où naquit cet homme juste qui ensevelit le Seigneur, s'élève le village du bon larron, qui donna au Christ mourant l'occasion d'accomplir son dernier acte de miséricorde.

Le poète continue son pèlerinage. Tout à coup, il entend crier près de lui : En avant, marche ! Ce sont de petits Bédouins qui font l'exercice avec des bâtons

de palmiers, et qui répètent ces mots retenus par leurs pères, et qui furent pendant quinze ans le mot d'ordre de nos armées.

« Enfin, dit le voyageur, la terre, qui jusque-là avait conservé quelque verdure, se dépouilla ; les flancs des montagnes s'élargirent, et prirent à la fois un air plus grand et plus stérile. Bientôt toute végétation cessa : les mousses mêmes disparurent ; l'amphithéâtre des montagnes se teignit d'une couleur rouge et ardente. Nous gravâmes pendant une heure ces régions attristées pour atteindre un col plus élevé que nous voyions devant nous. Parvenus sur le plateau, nous cheminâmes pendant une heure sur le plateau nu, semé de pierres roulantes ; tout à coup, à l'extrémité de ce plateau, j'aperçus une ligne de murs gothiques flanqués de tours carrées, et derrière lesquels se levaient quelques pointes d'édifices. Au pied de ces murs paraissait un camp de cavalerie turque dans toute la pompe orientale. Le guide s'écria : *El Gods!* et s'enfuit au grand galop. »

Cette ville, c'était Jérusalem ; *el Gods* voulait dire la ville sainte.

Le pèlerin était arrivé au but de son voyage ; il allait dès le jour même s'agenouiller au tombeau du Christ.

Presqu'au même moment, comme nous l'avons déjà dit, un pèlerin armé apercevait les murailles d'une ville non moins ardemment désirée par lui. Celui-là avait aussi un tombeau à visiter.

Ce pèlerin armé, c'était Napoléon ; cette ville, dans laquelle il entrait, c'était la capitale de la Prusse ; ce tombeau qu'il venait visiter, c'était celui du grand Frédéric.

Tous deux étaient de retour en France en juillet 1807 : l'un rapportant l'épée du grand Frédéric, l'autre une soie d'eau puisée au Jourdain.

Sept ans après, cette épée était réclamée par Frédéric-Guillaume.

Quatorze ans plus tard, cette eau servait à baptiser Henri V.

Napoléon était au zénith de sa gloire ; la paix de Tilsitt venait de lui assurer sa place parmi les souverains. Comme César, qui n'avait jamais eu qu'une bataille douteuse, il avait encore la virginité de la victoire ; les trônes de la terre étaient à sa disposition : il avait fait son frère aîné. Joseph, roi de Naples ; son frère cadet, Louis, roi de Hollande ; son beau-fils, Eugène, vice-roi d'Italie ; son beau-frère, Murat grand-duc de Berg. La France, comme le monde romain, n'avait plus de limites : au-delà des frontières s'étendait le protectorat ; au delà du protectorat l'influence ; au-delà de l'influence le nom.

Chateaubriand vit sans éblouissement

cette grande fortune. Celui qui venait de visiter Venise, Corinthe, Sparte, Athènes, Constantinople, Tyr, Jérusalem, Alexandrie et Tunis ; celui qui venait de voir les nations dans leur tombeau, les villes dans leur oubli, les civilisations dans leur poussière, celui-là pouvait poser l'échelle contre toute gloire, et prendre la mesure de toute renommée.

D'ailleurs, n'avait-il pas, lui, de son côté, son œuvre religieuse à accomplir, comme l'autre son œuvre matérielle ? N'avait-il pas sa bataille d'Eylau à livrer, en faveur du christianisme, comme l'autre en faveur de la civilisation ? Les *Martyrs* ne devaient-ils pas amener la paix de Tilsitt de la chrétienté ?

Les *Martyrs* parurent en 1809. Napoléon était en Espagne ; à son retour, il trouve le nom de Chateaubriand dans toutes les bouches ; il faut qu'il absorbe cette gloire dans un des rayons de sa faveur. Il avait établi en 1802, je crois, un prix décennal destiné à l'auteur de l'ouvrage littéraire réunissant au plus haut degré la nouveauté des idées, la valeur de la composition et la nouveauté du style ; il invita l'Académie à lui présenter son rapport.

Malheureusement César avait oublié de dire qu'elle était la pensée qu'il cachait sous cet ordre.

L'Académie savait Chateaubriand en disgrâce ; elle présenta sa liste à S. M. l'empereur et roi : le *Génie du Christianisme* y brillait par son absence.

Napoléon comprit qu'il fallait s'expliquer plus clairement. Il demanda un rapport sur le *Génie du Christianisme*. Le rapport fut fait et présenté.

Après les *Martyrs* parut l'*Itinéraire*. Napoléon feuilleta le livre et tomba sur cette phrase : « J'ai vu Ali-Aga se fâcher à Jéricho contre un Arabe qui lui disait que si l'empereur avait voulu prendre Jérusalem, il y serait entré aussi facilement qu'un chameau dans un charap de doura. »

Le même soir Napoléon laissa tomber cette question : « Pourquoi donc M. de Chateaubriand n'est-il pas de l'Académie française ? » Justement, Marie-Joseph Chénier venait de mourir ; un fauteuil était vacant ; M. de Chateaubriand fut nommé de l'Académie à une grande majorité. Cette nomination était le triomphe de la royauté et de la religion sur la révolution et l'athéisme.

Mais ce n'était point le tout d'être nommé à la place de Chénier, il fallait encore faire son éloge ; or, pour M. de Chateaubriand, faire l'éloge de Chénier, c'était mentir à toutes les sympathies de son cœur à toutes les convictions de sa conscience.

Au lieu de faire un éloge, M. de Chateaubriand fit un iambe. Cet iambe, c'é-

taut l'entrée de M. de Châteaubriand dans la vie politique.

M. de Châteaubriand avait quarante-trois ans. C'est cet âge de la vie où l'imagination et la raison se contrebalancent, et où les passions généreuses, au lieu de se neutraliser par une force égale, doublent leur puissance, en se fondant l'une dans l'autre. C'est l'âge où le poète, las de remuer les idées ; las de juger les événements, veut enseigner les hommes.

M. de Châteaubriand a la mesure de sa force, la conscience de son génie. Il n'attend qu'une occasion pour réclamer la place qu'il s'est faite dans la société, non pas comme une faveur, accordée, mais comme un droit acquis. Cette occasion, le premier événement venu devait la lui donner. Chénier meurt ; il remplace Chénier à l'Académie. Tout remplaçant doit faire un discours ; ce discours ce sera l'occasion.

Seulement ce discours ne peut être prononcé qu'avec l'approbation de l'Académie ; on a compris que la vérité pourrait se faire jour sur la tombe de quelque immortel, et un décret a décidé que la vérité ne paraîtrait jamais qu'à la condition qu'elle soufflerait sur son miroir et qu'elle couvrirait son visage sévère du masque souriant de la louange.

Or, aux premières lignes de ce discours voilà ce que les académiciens entendirent :

“ Les écrits de Chénier portent l'empreinte des jours désastreux qui les ont vus naître ; dictés par les partis, ils ont été applaudis par les factions. Cette fois, les intérêts de la société et les intérêts de la littérature sont mêlés ensemble. Et je ne puis assez oublier ces intérêts, si importants, pour m'occuper uniquement de vers et de prose.”

Il n'y avait pas moyen d'aller plus loin : s'occuper d'intérêts politiques sous Napoléon, et où cela ? A l'Académie !

Alors on essaie de lui faire comprendre que le poète doit rester poète ; mais il se révolte à cet étrange axiome où le doute est presque toujours émis par l'envie.

“ Eh quoi ! s'écrie-t-il après une révolution qui nous a fait parcourir en quelques années les événements de plusieurs siècles on interdirait à l'écrivain toute considération morale ; on lui défendrait d'examiner le côté sérieux des objets ; il passera une vie frivole à s'occuper de chicanes grammaticales, de règles de goût, de petites sentences littéraires ; il vieillira enchaîné dans les langes du berceau ; il ne montrera point à la fin de ses jours un front sillonné par ces longs travaux, ces graves pensées et souvent par ces maies douleurs qui ajoutent à la grandeur de l'homme ! Quels soins importants auront donc blanchi ses cheveux ?

les misérables peines de l'amour-propre ou les jeux puérils de l'esprit.”

Puis, à propos de la liberté, de cette grande divinité dont tout grand esprit est l'adorateur, l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs* ajoute :

“ Nos chevaliers eux-mêmes, s'ils sortaient du tombeau, suivraient la lumière du siècle ; on verrait se former une illustre alliance entre l'honneur et la liberté, comme sous le règne des Valois les créneaux gothiques couronnaient avec une grâce infinie dans nos monuments les ordres empruntés de la Grèce. La liberté n'est-elle pas le premier des biens, le premier des besoins de l'homme ? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est nécessaire à l'ami des muses comme l'air qu'il respire. Les arts peuvent, jusqu'à un certain point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent d'une langue à part, qui n'est point entendue de la foule ; mais les lettres, qui parlent une langue universelle, languissent et meurent dans les fers. Comment tracera-t-on des pages dignes de l'avenir, s'il faut s'interdire en écrivant toute pensée forte et grande ? La liberté est si naturellement l'amie de sciences et des lettres, qu'elle se réfugie auprès d'elles lorsqu'elle est bannie du milieu des peuples, et c'est vous, messieurs, qu'elle charge d'écrire ses annales, de la venger de ses ennemis et de transmettre son culte à la postérité.”

Napoléon, qui avait dit : “ Si Corneille vivait sous mon règne, je le ferais prince,” Napoléon biffa de sa propre main le discours de M. de Châteaubriand, et défendit qu'il fut prononcé.

Ce discours, biffé de la main de Napoléon est au nombre des papiers de l'auteur. Châteaubriand se tut et attendit ; le poète était-il prophète ? son œil perçant voyait-il dans l'avenir Moscou fumant, Waterloo grondant ? puis, au fond de cette mer qu'il avait sillonnée, Sainte-Hélène, sombre écueil, tombeau resplendissant !

Nul à cette époque ne jugeait Napoléon comme il devait être jugé, c'est-à-dire au point de vue de la Providence.

Deux mots sur l'homme providentiel : ils résumeront une opinion que nous croyons neuve, que nous espérons vraie.

Napoléon apparut à nos pères au moment où la France sortait, non pas d'une république, mais d'une révolution. Lorsqu'il la prit au 18 brumaire, elle était toute fiévreuse encore de la guerre civile, et dans l'un de ses accès elle s'était jetée si fort en avant des autres nations, qu'elle avait rompue par l'excès du progrès individuel. C'était une folle de liberté qu'il fallait enchaîner pour la guérir.

Napoléon parut avec son double instinct de despotisme et de guerre, sa double nature populaire et aristocratique, en arrière

des idées de la France, mais en avant des idées de l'Europe, homme de résistance pour l'intérieur, mais homme de progrès pour l'extérieur ; les rois qui eussent dû reconnaître un frère, au canon de la rue Saint-Honoré, le prirent pour un ennemi, à la fusillade de Vincennes ; au lieu de l'emprisonner dans une paix générale, ils firent une guerre européenne. Alors il prit ce qu'il y avait de plus pur, de plus brave, de plus progressif en France, il en forma des armées et répandit ces armées sur l'Europe. Partout elles portèrent la mort aux rois et le souffle de vie aux peuples ; partout où passa l'esprit de la France, la liberté fit à sa suite un pas gigantesque, jetant au vent les révolutions, comme un semeur fait le blé. Une seule nation avait, par sa position topographique même, échappé à son influence, trop éloignée qu'elle était de nous pour que nous pensassions jamais à mettre le pied sur son territoire. Napoléon, à force de fixer les yeux sur elle, finit par s'habituer à cette distance ; il lui paraît d'abord possible, ensuite facile, de la franchir. Un prétexte, et nous conquérons la Russie, comme nous avons conquis l'Italie, l'Égypte, l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne. Le prétexte ne se fait pas attendre : un vaisseau entre dans je ne sais quel port de la Baltique, au mépris des promesses continentales, et la guerre est aussitôt déclarée par Napoléon-le-Grand à son frère le czar de toutes les Russies.

Et d'abord, il semble, à la première vue, que la prévoyance de Dieu échoue devant l'instinct despotique d'un homme. La France entre dans la Russie, mais la liberté et l'esclavage n'auront aucun contact. Nulle semence ne germera sur cette terre glacée, car devant nos armées reculeront non seulement les armées, mais encore les populations ennemies. C'est un pays désert que nous envahissons ; c'est une capitale incendiée qui tombe en notre puissance, et lorsque nous entrons dans Moscou, Moscou est vide et Moscou est en flammes.

Alors la mission de Napoléon est accomplie, et le moment de sa chute est arrivé, car sa chute maintenant sera aussi utile à la liberté, qu'autrefois l'avait été son élévation ; le czar, si prudent devant l'ennemi vainqueur, sera imprudent peut-être devant l'ennemi vaincu. Il avait reculé devant le conquérant, peut-être va-t-il suivre le fuyard.

Dieu retire donc sa main de Napoléon, et pour que l'intervention céleste soit bien visible cette fois dans les choses humaines, ce ne sont plus les hommes qui combattent les hommes : l'ordre des saisons est interverti ; la neige et le froid arrivent à marches forcées ; ce n'est plus l'obus, ce n'est

plus le canon, ce sont les éléments qui tuent une armée.

Et voilà que les choses prévues par la sagesse divine arrivent. Paris n'a pas pu porter sa civilisation à Moscou; Moscou viendra la demander à Paris. Deux ans après l'incendie de sa capitale, l'empereur de Russie entrera dans la nôtre.

Mais son séjour y sera de courte durée; ses soldats ont à peine touché le sol de la France, notre soleil, qui devait les éclairer, ne les a qu'éblouis.

Dieu rappelle son élu, et le gladiateur, tout saignant encore de sa dernière lutte, va non pas combattre, mais tendre la gorge à Waterloo. Alors Paris rouvre ses portes à l'empereur et à son armée sauvage. Cette fois l'occupation retiendra trois ans au bord de la Seine ces hommes du Volga et du Don, puis, tout empreints d'idées nouvelles et étranges, balbutiant les noms inconnus de civilisation et d'affranchissement, ils retourneront à regret dans leur pays barbare, et huit ans après, une conspiration républicaine éclatera à Saint Pétersbourg.

Et lui, si aveugle pendant sa puissance, lui qui a été sans savoir où Dieu le poussait, comme un laboureur fatigué de sa journée, après avoir semé la liberté du monde, il a croisé ses bras et a regardé faire les peuples du haut de son roc de Sainte-Hélène. C'est alors qu'il eut la première révélation de sa mission divine, et qu'il laissa tomber de ses lèvres ces paroles que le vent des tropiques nous a apportées, malgré l'Angleterre, sa géolâtre, malgré Hudson Love, son bourreau :

“ Avant cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque.”

ALEX. DUMAS.

*A continuer.*

### Les Guépes.

Elles ont fort à faire les Guépes de M. Alphonse Karr, avec nos républicains de la veille et leurs œuvres. Tout autre risquerait d'émousser ses piquants aiguillons au contact de la raboteuse épiderme qui enveloppe le cœur et l'esprit de ces Brutus de la place Maubert et du faubourg St-Marceau; mais il n'en est pas ainsi des traits de notre satyrique, les vices, les lâchetés, les ridicules, ce sont les meules qui les aiguissent.

Dans sa dernière livraison qui vient de paraître, M. Alphonse Karr prend pour texte ces paroles de M. Caussidière : *Maintenant confessez-vous tous*, et de ces paroles il tire l'excellente leçon morale que voici :

“ Maintenant confessez-vous tous.

“ Quelle instruction avez-vous donnée

au peuple depuis trente ans ? Vous lui avez appris à lire, et ensuite vous ne lui avez donné à lire que des mensonges.

“ Le peuple n'avait autrefois que la faim et la soif du corps ; vous avez excité la faim et la soif de son intelligence, puis vous ne lui avez servi que des mets pour le moins poivrés et pimentés, le plus souvent empoisonnés, des liqueurs enivrantes et vertigineuses ; vous avez nourri son esprit d'opium et de hastchich.

“ A vous entendre, depuis trente ans, toute loi était une tyrannie, tout magistrat un oppresseur, toute récompense du travail et du talent privilège et corruption, tout frein à la licence un attentat aux libertés publiques.

“ Dans vos journaux, toute démarche d'un agent du gouvernement était blâmée, toute démarche faite contre lui était exaltée.

“ Vous étiez toujours, pour l'homme arrêté, contre le commissaire et le gendarme ; il suffit à un cocher d'être pris en contravention par un sergent-de-ville pour être cité dans vos feuilles comme *prolétaire intelligent*.

“ Pour vous emparer du char et prendre la place du cocher, vous avez coupé un à un tous les fils dont étaient tissées les rênes qu'il avait dans la main ; vous avez proclamé *l'indépendance des fonctionnaires* et *l'intelligence des baionnettes* ; vous avez détruit toute autorité, toute discipline ; vous avez ridiculisé tous les devoirs, vous avez exagéré tous les droits ; vous n'avez pas même laissé le peuple ignorant, vous lui avez mis dans la tête toute une bibliothèque d'idées fausses ; vous avez appris à toutes les ambitions à chercher le succès, non dans le talent et le travail patient, mais dans un bouleversement brutal.

“ Et aujourd'hui vous êtes semblables à l'élève du sorcier, du poète allemand, il a découvert une formule qui oblige les génies à faire ce qu'il leur ordonne ; il a soif, il demande de l'eau ; les génies obéissent ; mais comme l'apprenti sorcier ne sait pas ce qu'il faut dire pour les arrêter, ils apportent toujours de l'eau, inondent le pays et le noient.

“ Vous avez, je vous l'ai reproché cent fois, mis le feu à la maison, pour faire cuire la côtelette de votre propre déjeuner.

“ Les gens qu'il a bien fallu tuer aux barricades de juin, croyez-vous qu'ils n'étaient pas aux barricades de février ?

“ Ces forçats libérés, ces bêtes féroces, ne les avez-vous pas prônés quand ils travaillaient au bénéfice de votre ambition ? Ne les avez-vous pas confondus dans vos éloges, dans vos récompenses, dans vos flatteries avec le vrai peuple, avec les ouvriers ? Avez-vous songé à séparer le peuple de la populace ?

“ Oui, vous y avez songé une fois, vous avez institué la garde mobile. Eh bien ! avec des souliers et des habits, avec surtout quelques mots d'honneur, en leur apprenant quelques devoirs, en leur disant : “ Vous êtes soldats, la patrie compte sur vous, ” vous avez fait une armée de héros de ces pauvres enfants qui viennent de réhabiliter la croix d'honneur, et qui, si vous les aviez laissés ignorants, s'ils n'avaient été aux barricades du côté de l'ordre, y auraient été de l'autre côté.

“ Confessez-vous tous, oui, confessez-vous tous et faites mieux.”

### Annonces nouvelles de ce Jour.

Remerciements etc.—ALEX. LAFRANCE.

## L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 14 AOUT 1848.

Au moment où nous mettons sous presse, aucune nouvelle n'a été reçue de l'arrivée du steamer anglais du 29 juillet. C'est aujourd'hui le 17e jour depuis son départ de Liverpool. Le retard de ce bâtiment a donné lieu à diverses histoires plus ou moins absurdes. Il est probable que le télégraphe nous apprendra son arrivée dans le cours de la journée.

**Colonisation.**—Hier après vépres, il s'est tenu à St. Michel une assemblée des habitants du comté de Bellechasse aux fins d'encourager la colonisation des townships. Messire Morin, curé de St. Vallier, présidait, et les principaux orateurs étaient Messire Mailloux, Vicaire-Général, Messire O'Reilly, l'hon. A. N. Morin et J. Chabot, ecr. M. P. P.

**Etats-Unis.**—M. Trist a présenté au sénat un document accusant le Président des Etats-Unis d'avoir l'intention de conquérir le Mexique, et aussi d'avoir eu recours à la subornation de parjure et de s'être rendu coupable de haut délits.

La chambre ordonne l'impression de ce document qui est renvoyé au comité des affaires étrangères.

Le *Morning Courier*, dit qu'il tient de bonne autorité, qu'un ordre sera bientôt émis enjoignant aux officiers de milice de porter l'uniforme militaire.

**Pont sur la rivière Niagara.**—Le pont suspendu sur cette rivière, vient d'être complété. Il est situé à un mille plus bas que la chute et est élevé de 230 pieds au-dessus de l'eau.

**Récoltes.**—Elles présentent partout la plus belle apparence, excepté les patates qui sont encore cette année atteintes de la maladie. Dans le district de Montréal, dit le *Herald*, des champs entiers de patates ont été atteints par ce fléau et détruits dans l'espace de vingt quatre heures.

Le *Mercury* de samedi annoncé que Son Excellence Lord ELGIN n'est pas allé au Saguenay. Sa seigneurie, suivant le même journal s'est embarqué Samedi soir pour Montréal.

Nous voyons par *l'Avenir*, qu'un grand nombre d'électeurs des comtés de Huntingdon, Chambly et Rouville se sont assemblés le 8 du courant, au village de Lacadie, pour prendre en considération la tenure seigneuriale. Des résolutions y ont été adoptées, et entré autres, pour demander une réforme dans cette tenure et de s'adresser par requête à cet effet à la législature provinciale.

Depuis longtemps, la tenure seigneuriale occupe l'attention des hommes d'état du pays de toutes les nuances politiques. C'est une question aussi importante qu'elle est hérissée de difficultés qui, jusqu'à ce jour, ont eu l'effet de paralyser toutes les tentatives de réforme proposées.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible de détruire un état de chose qui fait partie de nos institutions, et qui est appuyé sur des droits légalement acquis auxquels on ne peut toucher sans donner une indemnité aux intéressés, à ceux qui exercent ces droits.

Néanmoins, il serait d'un grand avantage au pays, de pouvoir régler cette question de manière à concilier et les intérêts des seigneurs et ceux des censitaires.

Le *Pilot* exprime beaucoup de sympathie à l'occasion de l'assemblée monstre qui doit se tenir aujourd'hui à Montréal en faveur de l'Irlande, "Pour exprimer, comme dit le *Pilot*, nos sympathies en faveur de l'Irlande et de ses enfants luttant contre un système de gouvernement insupportable et maudit."

—On lit dans la *Gazette de Montréal* de samedi.

"Depuis quelques jours divers bruits ont couru, nous les donnons sans y ajouter aucune foi."

Son Excellence, le Gouverneur Général a offert sa résignation comme gouverneur du Canada. Son Excellence est rappelé et aura pour successeur Sir George Grey. Trois régiments de milice doivent être immédiatement levés et disciplinés. Les Irlandais des Etats-Unis sont sur le point d'envahir le Canada, on ne peut comprendre dans quel but. Que si M. Sullivan est nommé juge, M. Cameron sera fait commissaire des terres. Que M. Hincks doit être congédié du Conseil Exécutif et qu'on

lui donnera en forme de compensation, une situation soit à Québec, ou tout autre office créé expressément pour lui.

Nous n'ajoutons aucune foi à ces *on-dits*; nous ne les reproduisons que pour donner un échantillon de la rage de faire des histoires dont quelques personnes sont possédées.

Le Steamer américain *Dallas*, est arrivé hier dans notre port vers midi.

**TEMPÉRANCE.**—Nous apprenons avec un plaisir sensible les conquêtes nouvelles que fait chaque jour notre digne apôtre de la tempérance M. Chiniquy. Partout à sa voix le bon peuple de nos campagnes abandonne l'usage pernicieux des boissons énivrantes et s'enrôle dans l'association de la tempérance. Voici le résultat de la dernière campagne. A Berthier 3,418 personnes se sont enrôlées; à Daillebout 600; Industrie 1,900, Kildare 790, St. Barthélemy 1,550, Ste. Elizabeth 240 St. Félix 730, St. Norbert 328. St. Paul 1,300. Ce qui fait pour ces neuf paroisses un total de 13,016 personnes.

La retraite de tempérance à Sorel a également bien réussi. 4300 s'y sont enrôlées. Le mouvement s'est étendu à tous. Médecins, notaires, marchands ont là comme ailleurs noblement payé de leurs personnes dans ce combat livré au plus grand de nos ennemis. Plusieurs protestants même, nous dit-on, se sont joints aux catholiques à Sorel pour se faire enrôler.

Ces magnifiques résultats doivent réjouir tous les véritables amis du Canada, tous ceux qui ont à cœur le bonheur et la prospérité de ses habitants. Quels maux ne nous ont pas causés les boissons fortes par le passé? Combien de familles ruinées par la boisson! Réjouissons-nous donc de voir le principe régénérateur de la tempérance propagé dans nos campagnes. Honneur au digne prêtre qui a voué sa vie au triomphe d'une si belle réforme! Il a déjà bien mérité de la patrie.

Nous avons il y a quelque temps exprimé le désir et l'espoir de voir prêcher la tempérance en cette ville, car, selon nous, il importe que le mouvement s'étende partout et aujourd'hui nous entendons dire avec une vive satisfaction qu'il est question d'inviter M. Chiniquy à venir donner une suite d'instructions sur cet important sujet dans les différentes églises de Montréal. Il y aura dit-on, des retraites de tempérance prêchées à Bonsecours, aux Tanneries, à la Côte-des-Neiges, au faubourg Québec, à St. Jacques, etc. Par ce moyen toute la population canadienne, ouvrière et bourgeoise pourra être plus facilement entraînée dans le mouvement si beau, si national et si chrétien de la tempérance.

Nous prédisons à M. Chiniquy de glorieuses conquêtes dans la capitale, car d'après l'opinion de tous ceux qui l'ont entendu, (nous n'avons pas encore eu nous-même ce bonheur), son éloquence est d'un ordre très élevé et surtout entraînant et persuasive. Voici ce qu'en dit notre confrère de *l'Echo des Campagnes*. Déjà plusieurs fois nous avons entendu parler du pouvoir oratoire de l'illustre prédicateur; et nous sommes heureux de dire qu'il est vraiment digne de sa réputation. Nous avons surtout remarqué avec quel tact il sait se mettre à la portée de l'auditoire, et comment en atteignant le pathétique le plus élevé, ses paroles pleines de chaleur et d'onction, savent encore convaincre et remuer la masse du peuple; et dès lors nous n'avons plus été surpris des immenses progrès que fait partout la tempérance, aidée de sa voix puissante. Mr. Chiniquy parla pendant deux heures et demie; et de ses nombreux auditeurs pas un ne lui fit faute de l'attention la plus continue; nous-même, quelque blâmé que nous puissions être sur les *grands traits* d'éloquence, nous l'écoutâmes avec le même plaisir pendant tout son discours. En entendant ces paroles onctueuses et qui chez le noble missionnaire, semblent venir du cœur nous rappelions la belle définition de l'orateur par le premier des orateurs de Rome, le "vir probus et dicendi peritus" "l'homme probe et disert" de Cicéron. —(Revue.)

#### Actes Officiels.

Le Village de St. Eustache, comté des Deux Montagnes a été érigé en municipalité, par proclamation en date du 10 août courant.

#### Débetures Provinciales.

Bureau du Receveur-Général,  
Montréal, 11 août 1848.

Montant des Débetures Provinciales payables avec intérêt sous 12 mois de leur date, à 8 par 100. Montant déjà émis, £18592 10 0	
Do pour le semaine expirée ce jour.....	16,400 0 0
<b>TOTAL,</b>	<b>£34,992 10 0</b>
	L. M. VIGER, Rec.-Gén.

Certifié,  
(Signé) Jos. CARY,  
Dép. Insp.-Géné.

## Alexandre Lafrance, RELIEUR.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer par du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honorer, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.  
Québec, 14 Août 1848.

**ENTREPRENEURS.**

DES soumissions seront reçues jusqu'au 20 du courant, à l'Office du soussigné, pour la maçonnerie et charpenterie d'une maison à être construite à la Pointe-Lévy.

C. BAILLAIRGE,  
Architecte.

Québec, 11 août 1848.

**AVIS.**

LE Sieur FRANCOIS ISAAC DEPIN, mon commis, ayant de ce jour quitté mon emploi, en conséquence le dit François Isaac Depin, n'est plus autorisé d'agir dans aucune transaction pour mon compte.

F. E. GARANT.

Québec, 9 août, 1848.

Je suis en besoin d'un commis immédiatement.  
F. E. G.

**PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.**



**STEAMIER QUEEN**

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 7s-6d. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 7 août, 1848.

**IMPRIMERIE**

de

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

On exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

- Livres, Catalogues,
- Pamphlets, Factums,
- Circulaires d'Encan,
- Lettres de funérailles.

&c., &c.

Exécutés sous le plus court délai, à des prix très réduits.

Attention ! Attention !! Attention !!!

**AVIS**

**AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.**

RESOLU que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendiés de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtiraient conformément au règlement du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuls et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité ; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera ; et qu'à cette fin le délai accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

OL. ROBITAILLE,  
Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

**SOCIÉTÉ**

**SAINT-JEAN-BAPTISTE**

De Québec.

**ELECTION GÉNÉRALE.**

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers actuels.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.

U. J. TESSIER,  
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 21 juillet 1848.

**A VENDRE.**



A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT.

**Mr. Molt**

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Rue St. Joseph, No. 11.

Québec, 12 juin, 1848.

**FRONAGE DE GRUYERES.**

LES Soussignés viennent de recevoir par le Joka & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 15 juin 1848.

**A VENDRE**

**PAR LE SOUSSIGNÉ**

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE, Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.

PORTER de Londres de Hibbert, do do CIDRE de première qualité. do do

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

**A LOUER.**



TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Laimontagne, contenant 12 appartement, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTE CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

**Parapluies Français, Etc.**

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Bains Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

**ASSOCIATION**

**POUR LA COLONISATION DES**

**TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.**

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

**REVOLUTION.**

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

**Draperie, Marchandises Seches & de Gout,**

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Noni, Laine, Crêpe Organdie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Bûrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Farures de gout de toute description, vraies boîtes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

**ON REGOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.**

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et boîtes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 12.

**T. CASEY.**

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.

Avis important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, sur le mot de recevoir notre journal pour rien.

NOUVELLE  
**METHODE**  
POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE  
**Wm. Cowan,**  
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

**Dr. GIROUX,**  
APOTHIKAIRE,

à transporté son établissement au  
*No. 2, Rue La Fabrique.*  
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,  
Près du Marché de la Haute-Ville,  
**QUEBEC.**



**BATEAUX-A-VAPEUR**  
**DE LA LIGNE DU PEUPLE.**

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15\$, sur le pont, 5\$.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

**MARCHÉ DE SAINT THOMAS.**

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quel'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,  
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du Canadien, du journal de Québec, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

**BOUTIQUE DE CORDONNIER.**



LE sousigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de M. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

Joseph Pettitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville.  
Québec, 26 mai 1848.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant, occupée par le Dr. Warr, Place d'Arme, porte voisine, de l'Hôtel St. George.  
Québec, 12 mai 1848.

**Premier arrivage d'Europe,**  
*Viâ le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice*  
**AU LIVRE D'OR.**

Librairie Ecclésiastique et Classique,  
**NO. 12, RUE LA FABRIQUE.**

LES sousignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les-sousignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 26 avril 1848.

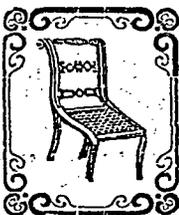
J. & O. CREMAZIE.

**GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC**

Rue Desfossez,  
ST. ROC,  
Québec.

**THOMAS LARIVIERE,**  
MEUBLIER,

Rue Desfossez  
ST. ROC,  
Québec.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

**UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,**  
*de tous les genres et de tous les prix,*

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOPAS, CHAISES d'AISANCE, etc., qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

**ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.**

Québec, 25 février, 1848.

**PETIT TRAITE DE**  
**GRAMMAIRE ANGLAISE,**  
PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.



**JOSEPH CADOTTE,**  
Rue St. Pierre, près du Marché  
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en magasin, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS  
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau; à des prix très modérés.  
FOURTE DE SECOND PRIX.  
Québec, 21 décembre, 1847.

**Institut Canadien**  
DE QUEBEC.

*Appel aux Artisans et aux Ouvriers.*

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,  
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez le sousigné Prix 5\$.

F. VEZINA,  
Agent.

Québec, 12 mai 1847.